



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire*

Points sur lesquels la Commission

devra se prononcer après examen :

Programme de comparaison internationale

Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique le lui a demandé à sa trente-huitième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Bureau central du Programme de comparaison internationale (PCI) de la Banque mondiale sur l'achèvement du cycle de 2005 et la publication des résultats obtenus à l'échelon régional et mondial. La Commission voudra peut-être formuler des observations sur les résultats du Programme et les mesures prises pour publier les données mondiales et régionales, assurer leur disponibilité et accessibilité, faire connaître ces données et en développer l'utilisation.

* E/CN.3/2008/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2007, Supplément n° 4 (E/2007/24)*, chap. I.A.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–2	3
I. Aperçu du bilan du Programme	3–42	3
A. Publication des résultats mondiaux	3–10	3
B. Publication des données régionales	11–15	4
C. Comparaison dite de l’Anneau	16–20	6
D. Validation des données et règlement de problèmes particuliers touchant aux données	21–28	7
E. Politique de données (révision, accès et respect du caractère confidentiel) . .	29–31	9
F. Partage des connaissances acquises lors du cycle de 2005 du PCI	32–33	10
G. Logiciel du PCI	34–36	10
H. Pilotage du cycle de 2005 du PCI	37–42	11
II. Dernières dispositions à prendre pour achever le cycle	43–46	12
III. Conclusions et points à débattre	47–48	13

Introduction

1. Le présent rapport marque l'achèvement du cycle de 2005 du PCI, mené à bien grâce à une collaboration internationale de grande ampleur. La collaboration des offices nationaux de statistique, des institutions de coordination régionale désignées, du Bureau central du PCI de la Banque mondiale et du programme Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)/EUROSTAT a effectivement permis de réaliser d'énormes progrès depuis le lancement de ce cycle, début 2003. Le système statistique, y compris le réseau de spécialistes chargés de collecter les données et d'établir les parités du pouvoir d'achat (PPA) à l'échelon régional et mondial, garantit une bonne assise aux cycles à venir.

2. Le présent document fait le point sur les principales mesures prises pour achever le cycle de 2005 depuis l'établissement du précédent rapport de la Commission de statistique (voir E/CN.3/2007/15). Il s'agit d'un rapport succinct puisque l'on peut se reporter, pour plus ample information, à un certain nombre de rapports plus détaillés consacrés aux résultats mondiaux et régionaux publiés en 2007, dont le Rapport mondial paru le 17 décembre 2007. Par ailleurs, le présent rapport n'aborde pas les cycles futurs du PCI qui seront tout spécialement l'objet de la trente-neuvième session de la Commission de statistique, laquelle s'appuiera sur un rapport des Amis du Président sur le cycle de 2005 du PCI et un rapport du Conseil d'administration du PCI retraçant à grands traits la réflexion qu'il a menée au sujet de la poursuite du PCI.

I. Aperçu du bilan du Programme

A. Publication des résultats mondiaux

3. À sa réunion des 5 et 6 novembre 2007, le Conseil d'administration du PCI a été saisi d'un examen des PPA préliminaires et des mesures connexes pour le produit intérieur brut (PIB) et ses composantes. Il a chargé le Bureau central de publier les résultats soit le 13, soit le 17 décembre 2007. Il a reconnu qu'il restait à régler quelques problèmes techniques avec les coordonnateurs régionaux, à la réunion qui devait avoir lieu du 19 au 21 novembre 2007. Il a délégué à Dennis Trewin, Président, et Shaida Badiee, Directrice du Groupe de gestion des données sur le développement à la Banque mondiale, le pouvoir d'approuver les résultats à publier conformément à la recommandation du Directeur mondial.

4. Au mois de novembre, les équipes régionales et le Bureau central ont travaillé de concert pour mettre la dernière main aux données préliminaires à publier. Un événement marquant est à signaler, la réunion à Washington, du 19 au 21 novembre, de tous les coordonnateurs régionaux pour examiner les résultats et régler les derniers problèmes. Un sous-groupe du Groupe consultatif technique a aussi participé à la réunion. Les régions ont accepté les résultats préliminaires étant entendu que les questions en instance relatives aux données relevaient de la responsabilité du Bureau central.

5. Les membres du Groupe consultatif technique ont été priés d'examiner les résultats préliminaires et ont réagi positivement aux données et au Rapport mondial.

6. Aux fins de la publication des données préliminaires, le Conseil d'administration a approuvé entre autres la publication des résultats pour le PIB et

trois de ses composantes : la consommation individuelle effective, la consommation collective des administrations publiques et la formation brute de capital fixe; la publicité à donner à la publication des résultats pour en assurer une large utilisation; la préparation d'un dossier d'information à l'intention des médias en vue de la conférence de presse; l'établissement d'un rapport de synthèse qui mette l'accent sur les aspects intéressants des principales conclusions sous forme de graphiques et de tableaux, et relevé la nécessité de veiller à l'affichage et à l'accessibilité des données sur le site web du PCI.

7. Les données mondiales ont été rendues publiques avec succès le 17 décembre 2007, l'événement étant couvert par de nombreux médias nationaux et internationaux. Ont été diffusées à cette occasion toutes sortes d'informations, dont le Rapport mondial, un dossier d'information pour la presse et des réponses aux questions couramment posées. Le rapport et les résultats mondiaux sont le fruit de la fusion des données de deux programmes distincts de PPA. Le premier est le programme mondial mené par le Bureau central du PCI de la Banque mondiale, qui a assuré la coordination d'ensemble de la collecte des données et du calcul des PPA dans plus d'une centaine de pays et territoires (en développement pour la plupart), répartis en cinq régions géographiques : Afrique, Asie-Pacifique, Communauté des États indépendants, Amérique du Sud et Asie occidentale. Des institutions régionales ont assumé la direction de la coordination des travaux dans ces cinq régions.

8. Le Rapport mondial soulignait par ailleurs que, parallèlement au PCI, le Bureau de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avaient mené en 2005 leur propre programme de PPA qui intéressait 46 pays. EUROSTAT a couvert 37 pays, les 25 États membres de l'Union européenne, les pays de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège et Suisse), l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Roumanie, la Serbie et la Turquie. La part du programme assurée par l'OCDE touchait neuf autres pays : l'Australie, le Canada, les États-Unis, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée et la Russie.

9. Le Bureau central du PCI a combiné les résultats de chacune des cinq régions avec ceux obtenus au moyen du programme de PPA de l'OCDE/EUROSTAT aux fins d'une comparaison mondiale d'ensemble de façon à assurer une comparaison directe des résultats pour tous les pays participants. La comparaison dite de l'Anneau a été mise au point expressément pour relier les PPA régionaux sans modifier les résultats relatifs au sein d'une même région.

10. Depuis la publication des données préliminaires, le Bureau central s'emploie à boucler la dernière mouture du Rapport mondial qui doit paraître au premier trimestre de 2008. Le Guide du PCI sera publié en même temps sous sa version définitive.

B. Publication des données régionales

11. L'Asie a publié des résultats finals le 10 décembre 2007 après une diffusion des données préliminaires en juin. Le rapport du PCI pour 2005 concernant l'Asie et le Pacifique s'intitule *Purchasing Power Parities and Real Expenditures* (Parités de

pouvoir d'achat et dépenses réelles)¹. Le rapport et les tableaux de données, consultables sur le site web <http://adb.org/Documents/Reports/ICP-Purchasing-Power-Expenditures/default.asp>, ont été bien accueillis et ont fait l'objet d'une bonne couverture de la part des médias régionaux et internationaux. La région a présenté de nouvelles méthodes pour le logement et la rémunération des employés des administrations publiques. Elle a fait appel à la notion de volume de référence pour le logement et appliqué aux données de la consommation des administrations publiques des ajustements tenant compte de la productivité.

12. L'Afrique a publié des résultats pour la consommation qui excluent le logement pour 48 pays. Les données définitives ont subi un certain nombre d'examens avec les pays, le dernier en date à l'occasion d'une réunion chargée d'examiner spécialement la qualité des données, à Accra le 1^{er} décembre 2007, avec les chefs des offices nationaux de statistique de 50 pays africains. La réunion a débouché entre autres sur la « Déclaration d'Accra suite à l'atelier du Programme de comparaison internationale de la Banque africaine de développement » qui fait notamment état des progrès réalisés dans la région en ce qui concerne le PCI et le renforcement des capacités statistiques. La Déclaration se termine par une recommandation adressée aux gouvernements des pays africains, aux organisations bilatérales, internationales et régionales et à la BAfD, les incitant à redoubler d'efforts pour renforcer leurs capacités statistiques. La BAfD a par ailleurs piloté un examen approfondi de la comptabilité nationale de tous les pays dans le but d'améliorer la comparabilité des coefficients de pondération des dépenses et des agrégats par habitant. Les résultats du PIB mis à jour ont été également examinés avec le FMI et la Banque mondiale lors d'une session de consultation spéciale les 17 et 18 octobre 2007 afin de minimiser la disparité des données. Les données définitives de 2005 du PCI pour l'Afrique seront rendues publiques en décembre 2007 peu après la publication des résultats mondiaux. La région a suivi la direction imprimée par l'Asie en calculant également les PPA des volumes de référence pour le logement et en ajustant les chiffres concernant la rémunération des employés des administrations publiques pour tenir compte de la productivité.

13. L'Amérique latine a été la première des autres régions à publier des données définitives au premier trimestre de 2007. Les coordonnateurs régionaux ont toutefois continué à participer au programme mondial et à la mise au point des résultats mondiaux.

14. L'Asie occidentale publiera des données définitives en janvier 2008. Les pays ont approuvé les résultats finals et le rapport final est en cours d'établissement. La région a adopté pour le logement une méthode qui tient compte à la fois des données sur la location et des indicateurs de quantité physique pour calculer les PPA. Comme l'Asie et l'Afrique, l'Asie occidentale a ajusté les chiffres concernant la rémunération des employés des administrations publiques pour tenir compte de la productivité.

15. EUROSTAT/OCDE/Communauté d'États indépendants (CEI) ont procédé à deux publications de données distinctes, les données de l'OCDE étant publiées le 21 novembre et celles d'EUROSTAT le 17 décembre 2007, tous les résultats étant repris dans la publication mondiale. EUROSTAT et l'OCDE mènent indépendamment un programme de comparaison pour les pays qui en sont membres mais en utilisant une même méthode. EUROSTAT et l'OCDE ont pleinement

¹ Manille, Banque asiatique de développement, décembre 2007.

participé à la comparaison dite de l'Anneau, quatre pays membres relevant des prix qui ont servi à mettre les résultats en relation avec ceux des régions participant au PCI. Ils ont apporté leur concours à l'examen des données à l'échelon mondial et à l'intégration des données de la région de la CEI aux résultats finals. Ils sont désormais pleinement engagés dans la comparaison pour 2008 pour laquelle la collecte des données a commencé en 2006.

C. Comparaison dite de l'Anneau

16. Conformément à la décision du Groupe consultatif technique et du Conseil d'administration, le cycle de 2005 a sélectionné, dans chaque région, quelques pays et territoires qui ont participé à l'échelon mondial à une comparaison distincte et parallèle, organisée expressément pour assurer un lien entre les régions. Ce procédé est désormais connu sous le nom de « comparaison de l'Anneau » en raison de la façon dont il a fonctionné pour déterminer les relativités entre différentes grandes régions. Au total, 18 pays² ont procédé à des relevés spéciaux de prix à l'aide d'une liste mondiale de produits pour permettre de calculer les relativités.

17. La CEI dont les résultats régionaux ont été reliés à ceux de la région couverte par l'OCDE/EUROSTAT, la Fédération de Russie faisant office de passerelle, représente une exception régionale à la comparaison de l'Anneau. La Fédération de Russie a relevé les prix des listes de produits à la fois de la CEI et de l'OCDE/EUROSTAT pour assurer ce lien. La comparaison de l'Anneau a servi à combiner les résultats pour les cinq autres régions. Les résultats des pays de la CEI ont été ensuite reliés à ceux des autres régions grâce au lien – Fédération de Russie – région de l'OCDE/EUROSTAT. Les résultats de la CEI ont été en fait reliés à ceux du reste du monde en deux temps. La Fédération de Russie a d'abord fait office de passerelle. Ensuite, un lien a été établi avec les quatre autres régions à l'aide des relations nouées par les pays de l'OCDE/EUROSTAT qui avaient participé à la comparaison de l'Anneau. L'idée de faire de la Fédération de Russie une passerelle s'explique par le fait que ce procédé avait été utilisé avec bonheur lors de récents cycles de comparaison européenne et que la région possédait par conséquent les connaissances théoriques et l'expérience pratique requises.

18. L'élaboration de la liste des produits de consommation pour les pays de l'Anneau était compliquée parce qu'elle devait se dérouler en plusieurs étapes. Dans un premier temps, il fallait examiner les listes de produits pour chaque région et pointer les produits dont chaque pays de l'Anneau avait relevé le prix dans les comparaisons régionales. Tout produit dont un pays de l'Anneau n'avait pas relevé le prix était écarté, les autres produits étant conservés comme produits susceptibles d'être inclus dans la liste de l'Anneau. D'où l'utilité, à ce stade, de la méthode de la description de produits structurée. Alors même que les descriptions des produits finals différaient d'une région à l'autre, les spécifications régionales permettaient de repérer les produits qui avaient le plus de chance d'être comparables entre les régions. En consultation avec les pays de l'Anneau, le Bureau central a dressé la liste définitive des produits de consommation des ménages.

² Pays de l'Anneau pour le cycle de 2005 : Afrique – Afrique du Sud, Cameroun, Égypte, Kenya, Sénégal, Zambie; Asie – Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine), Malaisie, Philippines, Sri Lanka; Amérique latine – Brésil, Chili; Asie occidentale – Jordanie, Oman; OCDE/EUROSTAT – Estonie, Japon, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie.

19. Comme dans le cas des comparaisons régionales, l'opération ne portait pas sur le logement, la consommation des administrations publiques, la santé, l'équipement et la construction. Ces produits ont fait l'objet de spécifications mondiales et leur prix a été relevé par tous les pays, à l'exception de ceux des régions relevant de la CEI, de l'OCDE et d'EUROSTAT, aux fins de comparaisons régionales avec les données utilisées pour les résultats mondiaux. Les pays de l'Anneau appartenant à la région de l'OCDE/EUROSTAT ont relevé les prix des produits ayant fait l'objet de spécifications mondiales pour la comparaison de l'Anneau.

20. Comme le principe de fixité a été appliqué dans chaque région, les relations entre les régions obtenues au moyen de la comparaison de l'Anneau étaient des scalaires qui ont ajusté les résultats des rubriques de base de chaque région pour en assurer la comparabilité, ce qui a débouché, au niveau des agrégats et des rubriques de base, sur des PPA (et des volumes calculés à partir des PPA) comparables quels que soient les pays considérés.

D. Validation des données et règlement de problèmes particuliers touchant aux données

21. De manière générale, la question, toujours critique, de la validation des données, élément fondamental du cycle de 2005 du PCI, n'a fait que prendre de l'ampleur au cours de la mise au point des données mondiales. La validation des données s'est déroulée en plusieurs temps, certaines données passant par plusieurs étapes de toilettage, ce qui a pris du temps et nécessité une coordination étroite et de la bonne volonté de la part du coordonnateur régional et des coordonnateurs nationaux de chaque région. Ce processus très méthodique de validation des données entrepris dans toutes les régions avait pour objectif principal d'assurer la comparabilité des prix et des données de la comptabilité nationale entre les pays de façon à produire des résultats cohérents. Le Rapport mondial comporte un long chapitre sur la validation des données qui retrace toutes les grandes étapes suivies pour le cycle de 2005, y compris la validation des données pour les prix, la comptabilité nationale, les questions relatives aux données et l'exactitude.

22. La validation des données de l'Anneau exigeait une étape supplémentaire, à savoir l'évaluation des facteurs de liaison, en plus de l'examen des prix. Ce processus a suscité de nombreuses questions sur le point de savoir si les prix pour certains pays de l'Anneau étaient représentatifs de ceux pratiqués dans leur région, de même qu'il a conduit à s'interroger sur les niveaux de prix globaux en Asie et en Afrique. Il a été procédé à des évaluations du marché dans ces deux régions; dans tous les cas, les niveaux de prix de l'Anneau se sont avérés appropriés et conformes aux prix régionaux.

Problèmes touchant aux données

23. L'Égypte a relevé les prix aux fins de comparaison à la fois en Afrique et en Asie occidentale. Elle comptait aussi parmi les pays de l'Anneau. Le Groupe consultatif technique et le Conseil d'administration ont longuement débattu de la question et tenu des consultations avec le pays et il a été décidé de calculer les PPA pour l'Égypte séparément pour l'Afrique et l'Asie occidentale. Les deux régions ont inclus les résultats de l'Égypte dans leur rapport régional. C'est pourquoi, dans le Rapport mondial, l'Égypte apparaît dans l'une et l'autre régions. Pour chaque région, les résultats pour l'Égypte ont été pondérés à l'aide de la moyenne

géométrique des PPA de sorte que ce pays occupe, dans chaque région, le même rang aux fins de la comparaison mondiale.

24. *Questions concernant les données de grands pays et mise en garde des utilisateurs* – Le PCI portait sur des pays allant de la ville-État à des pays étendus et aussi divers que la Chine, l'Inde, le Brésil et la Fédération de Russie qui, ensemble, représentent plus de 40 % de l'humanité et abritent des populations qui vivent dans des zones rurales reculées. Ces pays et d'autres qui partagent ces caractéristiques ont dû produire des prix moyens nationaux pour des biens et services comparables avec ceux d'autres pays de leur région. L'exactitude des PPA de ces pays dépendait du degré de représentativité de l'économie dans son ensemble des biens et services retenus et de l'aptitude de ces pays à fournir des prix moyens représentatifs à l'échelon national. La nécessité de mesurer les prix de biens et services comparables à l'échelon international signifie que, selon toute probabilité, les prix en question refléteront les schémas de consommation des zones urbaines. Si ce « biais urbain » est comparable d'un pays à l'autre et si les écarts de prix entre zones urbaines et rurales sont similaires, tout biais éventuel aura tendance à se neutraliser dans l'estimation des PPA; dans le cas contraire, les résultats pour certains pays risquent d'être faussés dans un sens comme dans l'autre selon le degré de surreprésentation ou de sous-représentation des zones urbaines et rurales.

25. *Chine* – La Chine a soumis des prix pour 11 zones administratives et leurs composantes urbaines et rurales. La Banque mondiale et la Banque asiatique de développement ont extrapolé les prix des villes de ces 11 zones au niveau national. Une annexe du Rapport mondial donne des informations détaillées sur le calcul des moyennes annuelles nationales pour la Chine. Le Rapport mondial contient aussi d'autres précisions sur les données concernant la Chine.

26. *Imputation de composantes de la comptabilité nationale* – Certains pays d'Afrique et d'Asie n'ont pas fourni de données sur les prix de tout ou partie des composantes des dépenses d'administration publique, d'équipement et de construction. Mais ils ont pu fournir des données tirées de leur comptabilité nationale pour toutes les composantes du PIB. Pour obtenir le PIB effectif de tous les pays, on s'est servi des résultats des pays de chaque région qui avaient produit tous les résultats attendus afin d'imputer les données manquantes. Les pays dont le nom suit ont fourni des données pour toutes les catégories du PIB outre les prix de tous les biens de consommation à partir desquels les volumes du PIB ont été ensuite imputés, à savoir Angola, Burkina Faso, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Maldives, Maroc, Mauritanie, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Swaziland, Togo et Zimbabwe.

27. *PIB potentiel et questions touchant aux données sur la population* – Le Rapport mondial met très clairement en garde les utilisateurs qui comparent les économies à l'aune de leur PIB ou de données par habitant. Bien que des erreurs aient pu se produire dans le calcul du PIB et des effectifs de la population ainsi que dans l'estimation des PPA, le Rapport mondial fait observer que de légères différences ne devraient pas être considérées comme significatives. Il suggère aux utilisateurs de ne pas classer les pays, mais plutôt de les regrouper en fonction de leur taille, et leur déconseille de faire des comparaisons de niveaux de prix ou de dépenses par habitant à de faibles niveaux d'agrégation, où de petites erreurs peuvent se traduire par de gros écarts.

28. *Estimation des PPA pour les pays qui n'ont pas participé au PCI* – Le PCI de 2005 s'est étendu à 146 pays; au moins 64 autres pays ou territoires n'y ont pas participé pour une raison ou une autre, notamment faute de ressources ou d'intérêt. Bien que ces pays ou territoires ne représentent qu'une petite partie de l'économie et de la population mondiales, il est important d'en intégrer le plus grand nombre possible dans une base de données qui se veut exhaustive. Le Bureau central du PCI, de concert avec le Groupe consultatif technique, a convenu d'une méthode d'estimation simple et transparente qui utilise les informations fournies par les pays de référence. La même équation avait servi lors du cycle précédent (1993-1996). Une annexe spéciale du Rapport mondial décrit cette méthode.

E. Politique de données (révision, accès et respect du caractère confidentiel)

29. *Politique de révision des données* – Il est particulièrement important de noter que le Conseil d'administration du PCI a approuvé une politique de révision des données en vue de la mise au point et de la production des données mondiales définitives à publier, plus détaillées que les données préliminaires. Une fois les résultats finals du PCI publiés, les révisions suivantes sont envisagées :

a) Mise à jour ou révision éventuelle de la comptabilité nationale. Les pays publient régulièrement des révisions de leurs comptes nationaux. Les PPA elles-mêmes ne seront pas recalculées pour refléter le PIB révisé parce qu'elles sont estimées sur la base de parts de dépenses plutôt que sur celle du niveau effectif. Mais le PIB ou ses composantes, basés sur les PPA, pourront être révisés;

b) Un complément d'information sur les prix moyens pourra être fourni. Cependant, les révisions ne seront effectuées qu'une fois que les nouvelles données auront subi le même processus de validation que les données originales;

c) Les questions posées par les utilisateurs des données sur certains résultats peuvent signaler la nécessité d'une analyse plus approfondie pour déterminer s'il s'est produit par mégarde des erreurs dans les données, auquel cas les erreurs seront corrigées.

30. Selon la politique de révision, les révisions ne devraient pas être nombreuses vu l'analyse rigoureuse des données et l'examen approfondi des comptes nationaux. Les publications et le site Web du PCI indiqueront si des données ont subi une révision, et en préciseront la raison, pour aider les utilisateurs à mettre à jour leurs bases de données.

31. *Accès aux données et respect de leur caractère confidentiel* – La Banque mondiale a mis au point une politique qui tient compte des restrictions imposées en matière de confidentialité pour ce qui est de l'accès aux données détaillées du PCI (c'est-à-dire au niveau des rubriques de base et en dessous). Cette politique respecte les règles d'accès de tous les pays participants tout en facilitant autant que faire se peut l'accès du public à ces données. Les résultats agrégés parus dans des publications papiers seront aussi disponibles électroniquement; des résultats plus détaillés ne seront disponibles qu'électroniquement. L'accès à certaines données, comme celles se situant au niveau des rubriques de base et en dessous, sera limité aux chercheurs proprement dits. On peut consulter la politique d'accès aux données dans tous ses détails sur le site de la Banque mondiale (www.worldbank.org/data/icp).

F. Partage des connaissances acquises lors du cycle de 2005 du PCI

32. Il a été jugé important pour ce cycle du PCI d'élaborer des produits de connaissances pour veiller à ce que les utilisateurs et producteurs de données disposent d'informations suffisantes et préparer les cycles à venir. Le Bureau central et ses consultants extérieurs ont, entre autres activités, mis au point des normes pour le PCI, dégagé les critères permettant de déterminer les biens et services dont il fallait relever le prix et élaboré le *Guide du PCI 2003-2006* et le *Manuel opérationnel du PCI*. Le Bureau central a aussi publié régulièrement une lettre d'information (*ICP Newsletter*) proposant des articles et des documents rédigés par des experts de renom participant à des travaux en lien avec le PCI. Cette lettre faisait aussi le point sur le déroulement du cycle de 2005 du PCI. Avec l'achèvement de ce cycle, elle a pris un aspect plus technique et a été rebaptisée *Bulletin de l'ICP (ICP Bulletin)*.

33. Le site Web du PCI est resté une source d'information précieuse pour les utilisateurs. À côté du site mondial, il existe plusieurs sites régionaux qui fournissent des renseignements plus détaillés au niveau des régions. C'est le Bureau central qui continue de tenir le site Web et offre, en plus d'informations textuelles plus techniques sur le PCI, des fonctions pratiques d'accès et d'exploitation des données pour répondre aux besoins de toutes sortes d'utilisateurs, de l'utilisateur occasionnel à celui qui est à la recherche d'informations pointues.

G. Logiciel du PCI

34. La Banque mondiale a apporté une innovation importante au cycle de 2005 du PCI en adoptant une série d'outils logiciels intégrés et spécialisés pour soutenir la collecte, le stockage, la validation et le traitement des données sur les prix afin de produire des PPA à différents niveaux d'agrégation. Une banque de données dans laquelle des prix individuels et des prix moyens de produits peuvent être stockés en toute sécurité se trouve à la base de ces outils. La banque de données conserve aussi les coefficients de pondération des dépenses du PIB (au niveau des rubriques de base), des coefficients de pondération spatiale, des taux de change et des données sur la population.

35. L'ensemble des outils logiciels, le *ToolPack*, est à même d'offrir une solution de bout en bout pour le processus du PCI et d'assurer la rigueur méthodologique et le recours aux « meilleures pratiques », ainsi que la transparence des calculs. Il a servi entre autres à l'établissement de la liste de produits dont le prix devait être relevé à l'aide de la description de produits structurée, à la préparation des enquêtes, à la description des utilisateurs et des points de vente des produits, à la collecte des données sur les prix et à la saisie des données, à la validation des données au niveau national avec des rapports de diagnostic pour chaque pays et, enfin, au traitement et à l'échange de données entre coordonnateurs régionaux et coordonnateurs nationaux. Au niveau régional, il propose un certain nombre d'outils de validation des données pour une analyse entre pays dans une région ou une sous-région. Enfin, il présente des solutions originales pour l'établissement de rapports sur l'agrégation des données sur les prix afin de produire des PPA à l'aide de différentes méthodes statistiques.

36. Au cours des phases finales de la comparaison de l'Anneau et du calcul des données mondiales, de nouveaux outils novateurs, qui contiennent les métadonnées sur le mode d'agrégation des composantes du PIB aux niveaux supérieurs, ont été mis au point et sont venus compléter le *ToolPack*. Tous ces logiciels peuvent représenter une mine de connaissances pour les cycles futurs du PCI et contribuer à améliorer la qualité des données, la transparence du traitement des données et l'efficacité en général.

H. Pilotage du cycle de 2005 du PCI

37. Le Conseil d'administration a été très actif en 2007, il s'est réuni à deux reprises et ses membres sont restés en contact par courrier électronique. Dans ses rapports sur l'état d'avancement des travaux, le Directeur mondial a régulièrement porté à l'examen du Conseil des questions clefs pour qu'il assure la direction stratégique des opérations et se prononce sur les priorités, les normes et le programme de travail dans son ensemble. Le Président et les autres membres du Conseil ont aussi prêté assistance au Bureau central et assuré le contrôle de ses activités.

38. Le Groupe consultatif technique a été très actif au cours des dernières étapes du cycle de 2005, donnant des conseils sur des points techniques. Ces derniers mois, un sous-groupe s'est attaché à contrôler la gestion de la comparaison de l'Anneau et à conseiller le Bureau central à cet effet. Le Président du Groupe a aussi contribué à apporter des éléments de réponse aux problèmes touchant aux données qui ont surgi pendant la dernière phase de validation des données. Le Groupe était chargé de résoudre les problèmes théoriques et méthodologiques. Le Groupe consultatif sur la pauvreté, dont certains membres siègent aussi au Groupe consultatif technique, a lui aussi apporté sa contribution en étudiant les incidences du cycle de 2005 du PCI sur les techniques d'évaluation de la pauvreté.

39. Les bureaux régionaux ont continué à assurer la coordination des travaux dans chacune des cinq régions géographiques (Afrique, Asie, CEI, Amérique latine et Asie occidentale) par le truchement de la Banque africaine de développement, de la Banque asiatique de développement, de l'Office de statistique de la CEI en partenariat avec le Service statistique d'État de la Fédération de Russie et le Bureau d'analyse économique de Moscou, de Statistique Canada en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). De plus, les pays intéressés par le programme ordinaire de PPA de l'OCDE et d'EUROSTAT ont été traités comme s'ils se trouvaient dans une région autonome aux fins de l'incorporation de leurs estimations dans les estimations mondiales. Les coordonnateurs régionaux ont joué un rôle essentiel dans l'examen technique et la validation des résultats mondiaux préliminaires.

40. Dans la plupart des pays, différentes institutions ont été chargées de fournir les données tirées de la comptabilité nationale et les données sur les prix. L'une d'elles était désignée Office national de coordination et, au sein de l'Office, un responsable était nommé coordonnateur national. Celui-ci avait essentiellement pour mission de veiller à ce que les données du pays (comptabilité nationale, prix et salaires) soient correctement estimées, que les personnels statistiques et sur le terrain (participant au relevé des prix) soient formés à la philosophie du PCI et à ses incidences pratiques pour le relevé des prix, que les données soient revues et saisies dans la banque de

données du PCI et que les demandes de révision émanant du coordonnateur régional soient traitées rapidement. Les coordonnateurs nationaux ont aussi assisté à des ateliers de validation des données tenus dans chacune des régions pour vérifier la compatibilité des données fournies dans chacune d'elles.

41. Le Bureau central implanté au sein de la Banque mondiale à Washington a continué d'assurer la coordination d'ensemble des données à l'échelon mondial et de fournir un soutien technique et financier aux efforts régionaux. Le Directeur mondial et une équipe de statisticiens professionnels et de personnel administratif du Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale ont mené à bien un programme de travail chargé de façon à pouvoir achever le cycle et publier les données préliminaires le 17 décembre 2007. Le Bureau central a tenu le Conseil d'administration régulièrement au courant de l'avancement des travaux et organisé des réunions pour le Conseil d'administration, les coordonnateurs régionaux et le Groupe consultatif technique. Il a assuré la coordination de la comparaison de l'Anneau et prêté son concours aux régions en fonction de leurs besoins, par exemple en apportant un soutien non négligeable à l'établissement des résultats et du rapport de l'Asie occidentale.

42. La Banque mondiale, l'OCDE et EUROSTAT ont collaboré étroitement pendant les phases de planification et opérationnelle du PCI, l'idée étant d'incorporer les résultats de l'OCDE/EUROSTAT directement dans le PCI en traitant le programme de l'OCDE/EUROSTAT comme une sixième « région » du monde aux fins du PCI. Les techniques employées par l'OCDE et EUROSTAT diffèrent à certains égards de celles employées dans d'autres régions parce qu'au fil des ans leur programme a mis au point des méthodes particulières qu'il n'a pas toujours été possible de reproduire dans les autres régions. Malgré cela, grâce aux relations étroites associant les organismes de coordination, il a été possible de fusionner les résultats des unes et des autres.

II. Dernières dispositions à prendre pour achever le cycle

43. Depuis la publication des données préliminaires en décembre, le Bureau central continue de travailler sur les données définitives qui doivent être rendues publiques au cours du premier trimestre de 2008. Alors que le rapport préliminaire portait sur un petit nombre d'indicateurs, le rapport final donnera des données ventilées plus détaillées. Le Rapport mondial final s'appuiera sur le rapport préliminaire, mais comprendra davantage de graphiques et de tableaux récapitulants les principales conclusions tirées des données. Le *Guide du PCI* sera publié en même temps dans sa version définitive.

44. Le Bureau central tient par ailleurs à garantir la disponibilité des documents relatifs aux données pour pouvoir répondre aux questions des utilisateurs. Il doit encore mettre la dernière main au *ToolPack* et veiller à l'intégration de tous les modules mis au point au cours de la dernière étape du programme.

45. Le Bureau central continuera aussi à tenir le site Web du PCI et à faire paraître le *Bulletin* en fonction de la demande des utilisateurs.

46. En juillet 2007, le FMI a dégagé des fonds supplémentaires qui ont contribué pour beaucoup à l'effort de validation et d'examen des données définitives en vue de leur publication à l'échelon mondial. En novembre 2007, la Banque islamique de

développement (BID) a versé une aide financière au Fonds d'affectation spéciale mondial pour le PCI afin de soutenir les projets de renforcement des capacités dans les pays membres de la BID. Le Bureau central continuera de fournir à ces pays le soutien dont ils ont besoin afin de préparer le terrain pour le prochain cycle.

III. Conclusions et points à débattre

47. **Le présent rapport est le rapport final du Bureau central sur l'état d'avancement du cycle de 2005 du PCI. Les travaux sont sur le point de s'achever avec un certain nombre de rapports régionaux et le Rapport mondial préliminaire publié début décembre qui marque l'aboutissement de l'un des plus vastes programmes statistiques internationaux jamais réalisés. L'évaluation faite par les Amis du Président du PCI de 2005 donnera une bonne idée des points forts comme des points faibles du cycle et des améliorations à apporter. Le présent rapport doit être débattu à la trente-neuvième session de la Commission de statistique.**

48. **La Commission de statistique est invitée à prendre acte des progrès réalisés et à faire des observations sur toute question qui mériterait encore d'être traitée dans le cadre du cycle de 2005 du PCI.**
